

HEDIOS

RENDEMENT

En exclusivité sur hedios-vie.com

Enveloppe limitée - Souscription avant le 15 mai 2009

SUPPORT REPRESENTATIF D'UNE UNITE DE COMPTE
DES CONTRATS HEDIOS VIE & HEDIOS CAPITALISATION

- ➔ **Un objectif de coupons de 10 % chaque année**
- ➔ **Une protection du capital à l'échéance, jusqu'à 40 % de baisse de l'indice DJ Euro Stoxx 50**

Fonctionnement de Hedios Rendement

Hedios Rendement est un instrument financier, d'une durée maximale de 8 ans, qui ne peut être souscrit que dans le cadre des contrats Hedios Vie et Capitalisation et dont la valeur de remboursement dépend de la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50, indice représentatif des 50 plus grandes valeurs européennes.

UN DOUBLE OBJECTIF

- **Profiter chaque année d'un coupon de 10 %**, le plus longtemps possible (jusqu'à 8 années consécutives)
- **Protéger son capital à l'échéance** (8 ans maximum), jusqu'à 40 % de baisse de l'indice DJ Euro Stoxx 50

LE MÉCANISME DE COUPON ANNUEL :

De l'année 1 à l'année 7, à date anniversaire, on observe la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 depuis le 15 mai 2009 :

- ☞ Si l'indice a baissé de plus de 40 % : aucun coupon annuel n'est versé, **un coupon de 10 % est alors mis en mémoire**.
- ☞ Si l'indice n'a pas baissé de plus de 40 % : **l'investisseur reçoit son coupon annuel de 10 %**, ainsi que, le cas échéant, le(s) coupon(s) mémoire(s) de 10 % (chacun), pour chaque année précédente où le(s) coupon(s) n'aurait(en)t pas été versé(s).

Tous les coupons sont calculés sur la base de la valeur nominale initiale (1.000 euros au 15/05/09) et sont versés sur le fonds euros des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

LE MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ, ACTIVABLE DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE :

De l'année 1 à l'année 7, à date anniversaire, dès que la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 depuis le 15 mai 2009 est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit* :

100 % du capital initial
+
un coupon annuel de 10 %
+
le(s) coupon(s) éventuel(s) mis en mémoire de 10% (chacun)

Si ce mécanisme de remboursement anticipé est activé, l'intégralité du montant est versé sur le fonds euros des contrats Hedios Vie ou Capitalisation.

LA PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE, JUSQU'À 40 % DE BAISSÉ DE L'INDICE DJ EURO STOXX 50 :

A l'échéance des 8 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé, on observe la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 depuis le 15 mai 2009 :

- ☞ Si l'indice n'a pas baissé de plus de 40 %, l'investisseur reçoit* :

100 % du capital initial
+
un coupon annuel de 10 %
+
le(s) coupon(s) éventuel(s) mis en mémoire de 10% (chacun)

- ☞ Si l'indice a baissé de plus de 40 % : l'investisseur reçoit* **la valeur finale**** de l'indice DJ Euro Stoxx 50.

Les coupons éventuellement mis en mémoire en cours de vie ne sont pas versés dans ce cas.
L'investisseur peut subir, dans ce scénario, une **perte en capital** à l'échéance.

* Hors fiscalité applicable et/ou frais liés aux contrats d'assurance vie Hedios Vie ou de capitalisation Hedios Capitalisation.

** La valeur finale de l'indice DJ Euro Stoxx 50 à l'échéance est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale.

Scénario favorable*

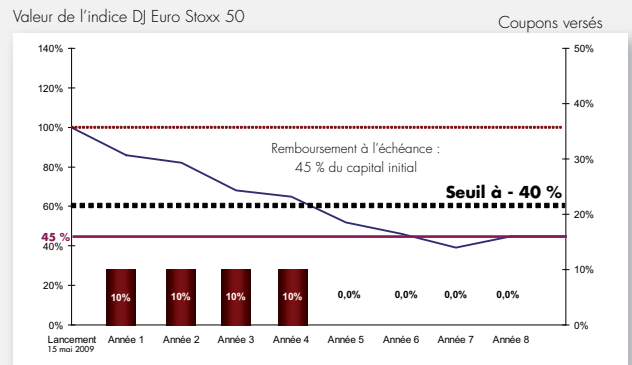
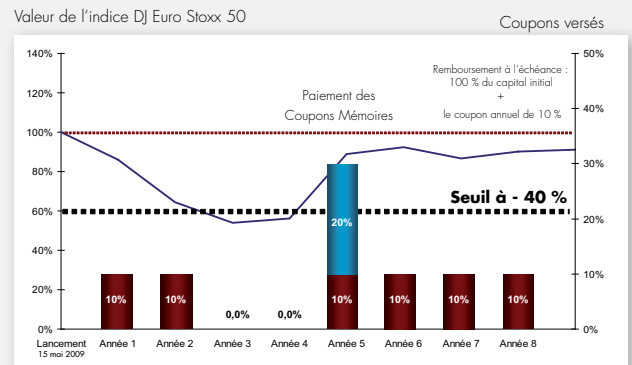
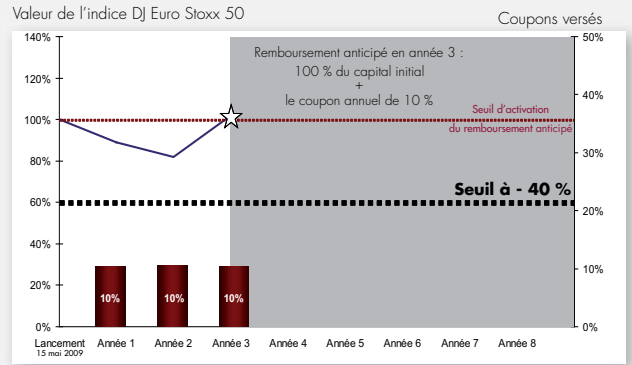
- L'indice DJ Euro Stoxx 50 n'enregistre pas de baisse supérieure à 40 % aux dates anniversaires des années 1 et 2, l'investisseur reçoit donc 2 coupons annuels de 10 % chacun.
- A l'issue de l'année 3, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 depuis le 15 mai 2009 est positive ou nulle. Le mécanisme de remboursement anticipé est alors activé et l'investisseur reçoit 100 % de son capital initial, ainsi que le coupon de 10 % versé au titre de la troisième année, soit 110 %.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 10 %**.

Scénario médian*

- L'indice DJ Euro Stoxx 50 n'enregistre pas de baisse supérieure à 40 % aux dates anniversaires des années 1, 2, 6 et 7, l'investisseur reçoit donc 4 coupons annuels de 10 % chacun.
- Aux dates anniversaires des années 3 et 4, l'indice DJ Euro Stoxx 50 enregistre une baisse supérieure à 40 % : l'investisseur ne reçoit pas de coupons au titre de ces 2 années, ces deux coupons non versés sont alors mis en mémoire.
- En année 5, l'indice DJ Euro Stoxx 50 n'enregistre pas de baisse supérieure à 40 %, l'investisseur récupère donc les coupons mémoires des années 3 et 4 de 10 % chacun, en plus de son coupon annuel de 10 %. Il reçoit ainsi un versement de 30 %.
- A l'échéance des 8 ans, l'indice DJ Euro Stoxx 50 n'a pas enregistré de baisse supérieure à 40 % par rapport à la valeur d'origine du 15 mai 2009. L'investisseur reçoit donc 100 % de son capital initial et son coupon annuel de 10 % versé au titre de la dernière année, soit 110 %.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 9,7 %**.

Scénario défavorable*

- L'indice DJ Euro Stoxx 50 n'enregistre pas de baisse supérieure à 40 % aux dates anniversaires des années 1, 2, 3 et 4, l'investisseur reçoit donc 4 coupons annuels de 10 % chacun.
- Aux dates anniversaires des années 5, 6, 7, l'indice DJ Euro Stoxx 50 enregistre une baisse supérieure à 40 % : l'investisseur ne reçoit pas de coupons au titre de ces 3 années. Ces 3 coupons non versés sont alors mis en mémoire.
- A l'échéance des 8 ans, l'indice DJ Euro Stoxx 50 enregistre une baisse supérieure à 40 % par rapport à la valeur d'origine du 15 mai 2009. L'investisseur reçoit donc la valeur finale de l'indice DJ Euro Stoxx 50, soit 45 %. Dans ce scénario, il ne reçoit pas les 3 coupons mis en mémoire ni de coupon pour l'année 8 et il subit une perte en capital.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de -2,9 %**.



Résultat des simulations historiques (de 1987 à 2009)

3.654 tests ont été réalisés sur des placements semblables à Hedios Rendement (même durée, même sous-jacent, même formule de remboursement). Les cours de l'indice DJ Euro Stoxx 50 ont été relevés chaque jour entre le 26 février 1987 et le 27 février 2009 (sur les 22 dernières années).

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le produit s'il avait été lancé dans le passé, présentées selon la date d'échéance. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché ces dernières années.

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.

Synthèse des résultats

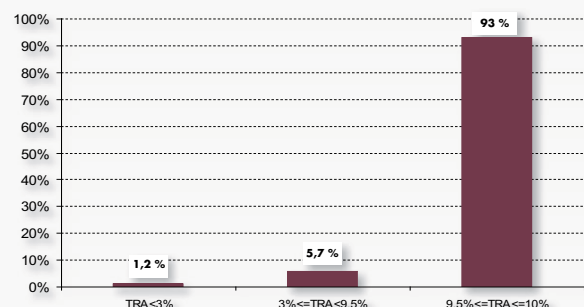
Taux de Rendement Annuel

Minimum	2,2 %
Moyenne	9,7 %
Maximum	10 %

Dans 93 % des cas, le Taux de Rendement Annuel du produit aurait été compris entre 9,5 % et 10 %.

Dans 100 % des cas, le produit aurait eu un Taux de Rendement Annuel positif.

Répartition des Taux de Rendement Annuel



* Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés aux contrats d'assurance vie Hedios Vie ou de capitalisation Hedios Capitalisation. Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

⊕ AVANTAGES

- L'opportunité de recevoir un coupon annuel, même en cas de baisse modérée de l'Indice DJ Euro Stoxx 50 : Hedios Rendement verse un coupon de 10 % tous les ans, dès lors que l'indice DJ Euro Stoxx 50 n'a pas enregistré de baisse supérieure à 40 % par rapport à son niveau initial (15 mai 2009).
- Si l'indice DJ Euro Stoxx 50 a enregistré une baisse de plus de 40 % depuis le 15 mai 2009, à une ou plusieurs dates de constatation annuelle, un effet mémoire permet de récupérer les distributions annuelles non perçues, dès que l'indice n'enregistre pas de baisse supérieure à 40 % depuis l'origine (à l'une des années suivantes). Cet effet mémoire permet de recevoir une distribution de 10 % pour chaque année écoulée où aucun coupon n'aurait été versé.
- Si l'indice DJ Euro Stoxx 50 est stable ou enregistre une progression depuis l'origine à l'une des dates de constatation annuelle, la première année incluse, un mécanisme de remboursement anticipé est activé. L'investisseur bénéficie alors du remboursement de l'intégralité de son capital, du coupon annuel de 10 % et du(des) coupon(s) mémoire(s) éventuel(s), pour chaque année écoulée où aucun coupon n'aurait été versé.

⊖ INCONVÉNIENTS

- Le versement des coupons annuels n'est pas garanti.
- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, l'investisseur peut subir une perte en capital, la somme des distributions annuelles éventuellement versées ne compensant pas la perte.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 15 mai 2009 et conservant l'instrument financier jusqu'à sa maturité effective.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice DJ Euro Stoxx 50, en raison du plafonnement des coupons annuels.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 8 ans.
- Les sommes distribuées peuvent être assimilées à des remboursements anticipés, voire partiels, du capital.

AVERTISSEMENT

- L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après "l'Instrument Financier") est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou du contrat de capitalisation (ci-après le "Contrat"). Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat.
- Cette brochure ne constitue pas une offre de souscription au Contrat. Les conditions de souscription audit Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant Note d'Information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les souscripteurs audit Contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.
- Cette brochure ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier sous-jacent, qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.
- La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- Le Dow Jones Euro Stoxx 50®, ainsi que ses marques, sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis, (les "Concédants") et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Principales caractéristiques financières

Type

Instrument financier de droit français non garanti en capital à l'échéance

Emetteur

SG Option Europe, filiale à 100 % de la Société Générale

Garant

Société Générale (Moody's AA2, Standard & Poor's AA)

Devise

EURO

Cotation

Bourse de Luxembourg

Code Isin

FRO010737858

Période de commercialisation

Du 24 mars 2009 au 15 mai 2009, le prix d'offre progressera régulièrement selon un taux annuel de 2 % pour atteindre 1.000 euros le 15 mai 2009

Date de constatation initiale

15 mai 2009

Date d'échéance

23 mai 2017

Prix d'émission

99,71 % de la valeur nominale le 24 mars 2009

Maturité anticipée

Mécanisme de maturité anticipée, activable chaque année dès la 1^{ère} année

Dates de maturité anticipée

26/05/10 ou 24/05/11 ou 24/05/12 ou 24/05/13 ou 23/05/14 ou 26/05/15 ou 25/05/16

Marché secondaire

Liquidité quotidienne avec une fourchette achat / vente maximum de 1 % dans des conditions normales de marché

Éligibilité

Contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Sous-jacent

Indice DJ Euro Stoxx 50

Commission de souscription

Néant

Règlement / Livraison

Euroclear France

En exclusivité sur hedios-vie.com

Enveloppe limitée - Souscription avant le 15 mai 2009

HEDIOS PATRIMOINE